## Politique Environnementale



Depuis plus de 45 ans, la SECAL accompagne les collectivités et les acteurs locaux à tous les stades de leurs projets d'aménagement du territoire et de construction d'équipements. Nous inscrivons chacun de nos projets dans un partenariat durable avec les commanditaires et les décideurs publics afin de contribuer au développement de la qualité de vie et l'attractivité de notre Pays.

Société d'économie mixte et acteur majeur de l'aménagement et de la construction en Nouvelle-Calédonie, notre entreprise assume une responsabilité privilégiée dans le développement urbain et économique, mais aussi sur l'impact des projets auxquels elle est associée. Nous sommes porteurs auprès des institutions et des collaborateurs privés de messages de prise de conscience et de bonnes démarches environnementales.

C'est en ce sens qu'avec l'appui de notre conseil d'administration, nous avons mis en place en début d'année 2015 une démarche de management de la qualité environnementale certifiée ISO 14001.

La Secal a obtenu la même année cette certification, puis, dans sa continuité, a œuvré pour l'obtention en 2016 d'un label HQE sur le plus grand bâtiment public de Nouvelle-Calédonie qu'est le Médipôle et d'un label HQE Aménagement sur la deuxième phase de la ZAC PANDA, première opération d'aménagement ainsi certifiée en Outre-Mer.

Afin de promouvoir les bonnes pratiques et d'être pleinement au service de nos clients, notre entreprise entend organiser son fonctionnement et son développement autour de cinq axes :

- Satisfaire nos clients en améliorant continuellement nos prestations;
- Promouvoir l'excellence environnementale et garantir la conformité des démarches menées vis-à-vis des lois de Pays, règlements et autres exigences applicables à nos activités ;
- Assurer sur nos opérations un suivi des mesures adoptées en faveur de la protection de l'environnement, de manière
  à :
  - o anticiper et prévenir les risques possibles de dégradations et de pollutions dans les actions menées par les tiers ;
  - o faire émerger les opportunités des projets en encourageant leurs mises en œuvre ;
- Intégrer dans notre plan stratégique ces exigences environnementales, afin qu'elles rayonnent au sein de l'entreprise et que l'on puisse en mesurer la performance ;
- Mettre en œuvre les tests et le développement sur le territoire des nouvelles technologies et procédés permettant l'émancipation énergétique, avec nos partenaires concessionnaires et nos parties prenantes.

Notre démarche de management de la qualité environnementale nous donne ainsi les lignes conductrices pour agir tant en interne, en optimisant l'impact environnemental du fonctionnement de notre société (consommation de carburant, gestes écoresponsables...), qu'en externe, en fixant et en mettant en œuvre dans le cadre de nos activités opérationnelles et en accord avec nos clients, un ensemble d'objectifs et de cibles environnementales spécifiques pour chaque opération.

Notre enjeu est d'évoluer en amont et d'entraîner nos partenaires dans nos processus de certifications, afin d'être un acteur influant dans un contexte environnemental de plus en plus fort.

Je m'engage ainsi à poursuivre cette politique environnementale en veillant à ce que les moyens nécessaires à l'obtention des objectifs fixés soient mobilisés, en favorisant la participation et la responsabilité à tous les niveaux de la hiérarchie et en valorisant les compétences de chacun, afin que la Secal soit la plus performante possible.

Marie-Paule ROBINEAU Directrice Générale